

Conseil communal de Jalhay du 28 juin 2021

15 points ont été présentés à la séance publique du conseil communal en la salle de l'Union à Herbiester.

A l'unanimité, le Conseil a approuvé :

- l'aménagement d'un tronçon du chemin vicinal n° 107 et l'élargissement d'un tronçon du chemin vicinal n° 13 dans le cadre d'un projet de construction de quatre habitations sur les parcelles situées Pont de Polleur à Jalhay (cadastrées division 2, section A, n° 740 et 739).
- l'élargissement d'un tronçon du chemin vicinal n° 62 en vue de la construction d'une habitation unifamiliale sur la parcelle cadastrée division 1, section C, n° 732 à Charneux.
- la candidature et la désignation d'un délégué (notre bourgmestre) au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du Conseil cynégétique du Val de Hoëgne afin de traiter notamment la problématique de la surpopulation des gibiers.
- le marché public de travaux relatif à la réfection de voiries communales – PIC 2021 – rue Alexandre Beaupain, rue de la Statte et chemin du Puits (Coût : ± 252.630 € TVAC – subside : 106.341 €).
- les comptes de l'exercice 2020 de la Fabrique d'Eglise de la Paroisse Saint-Lambert.
- la convention de collaboration avec l'ASBL Be WaPP qui régit l'utilisation de l'application FixMyStreet Wallonie. A partir du 5 juillet et pour une durée de 2 ans, cette application va permettre aux citoyens de signaler à la Commune tout dépôt de déchets ou problème dans l'espace public en envoyant des photos géolocalisées. La personne qui fait le signalement sera informée du suivi du dossier.
- le renouvellement de la convention avec l'ASBL Terre pour la collecte de textiles ménagers (durée 2 ans).
- la mission de collecte des fractions organiques et résiduelles des déchets ménagers et assimilés sur le territoire communal confiée à Intradel. Notre commune a exprimé son intention de collecter les déchets ménagers avec des containers à puces à partir de 2022. Les containers arriveraient en décembre de cette année. Toutes les démarches

administratives pour ce changement sont encore à faire. Des séances d'information seront organisées.

- la Charte d'adhésion avec l'Asbl Plateforme pour le Service Citoyen et la mise en place d'actions d'informations relative à la mise en place d'un Service Citoyen. Ce service propose aux jeunes de réaliser un stage d'une durée de 6 mois qui consiste à s'investir dans un milieu socioculturel ou une administration pour découvrir le monde du travail (rémunération : ± 10 euros/jour).
- le rapport de rémunération de l'exercice comptable 2020 des mandataires.
- les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des Intercommunales CHR Verviers, ENODIA et SPI du 29 Juin 2021.
- les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de l'Intercommunale RESA S.A. du 01 Juillet 2021.

Malgré l'abstention du groupe Oser, le Conseil communal a approuvé le cahier des charges relatif au contrat d'emprunts destinés au financement de dépenses extraordinaires (906.000 € pour couvrir 8 projets en cours ou réalisés...).

Dans les divers, nous apprenons que :

- via le groupe Choisir Ensemble, la cérémonie de remise du diplôme du CEB a été annulée, car le respect des distances de sécurité ne pouvait pas être assuré à l'intérieur des écoles.
- via le groupe Oser, le guide communal d'urbanisme et le plan communal de mobilité sont en cours d'étude, mais il y a du retard. Le bureau d'étude mandaté pour la rédaction du guide communal est défaillant et le contrat avec ce bureau sera certainement cassé. Pour le volet de la mobilité, un employé de la Commune doit suivre une formation à partir du mois de septembre et sera la personne référente. La CCATM (commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité) sera bien sûr consultée pour donner son avis.

Il n'y aura pas de commission participative pour discuter du projet de construction de la nouvelle bibliothèque à Sart.

Cordialement,

Luc Becker, Coordinateur du groupe AC